
Incidence sur les pêches

Il ne fait aucun doute que, comme l'ensemble de l'économie, l'industrie canadienne de la pêche retirera des avantages économiques de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, grâce aux nouveaux investissements que les industriels feront dans les installations de production pour profiter des nouveaux débouchés ouverts aux produits transformés. Les avantages de l'Accord sur le plan de l'accès au marché et de la productivité se présentent à un moment opportun pour l'industrie canadienne de la pêche, alors que la demande de produits à base de poisson augmente plus rapidement que l'offre. En outre, la croissance de l'industrie dépend de plus en plus du maintien des marchés déjà ouverts et de l'accroissement des exportations.

Dans le cadre de la structure tarifaire actuelle, les deux pays ont investi des deux côtés de la frontière dans des installations de transformation fabriquant des produits prêts à être consommés. À mesure que les droits de douane seront supprimés, les transformateurs canadiens auront la possibilité d'augmenter la production de ce type de produits. L'Accord favorisera la transformation de produits (valeur ajoutée) et la création d'emplois au Canada. Des dirigeants de l'industrie ont déjà prédit que le nombre d'emplois augmentera.